

Motion du Centre d'études européennes et de politique comparée de Sciences Po, élaborée collectivement et approuvée par l'ensemble du laboratoire, puis par le conseil d'unité (13 février 2020)

Oui, nous avons besoin d'une réforme de la recherche et de l'enseignement supérieur. Oui, consacrer au moins 3% du PIB à la recherche est indispensable. Nous partageons largement les diagnostics des rapports préparatoires à la LPPR : diminution du nombre de postes (250 recrutements au CNRS en 2019 contre 568 en 2001, tandis que les recrutements de maîtresses et maîtres de conférence diminuaient également de moitié), précarisation croissante des jeunes chercheuses et chercheurs, manque de personnel de support à la recherche dans les universités, insuffisante visibilité de la recherche française à l'international, etc.

Mais nous n'acceptons pas les solutions proposées par ces rapports.

Parce qu'elles ignorent complètement les spécificités de l'activité scientifique dans les sciences sociales. Or, ce sont ces dernières qui permettent de comprendre les enjeux majeurs d'aujourd'hui : crise de la démocratie, inégalités, changement climatique, migrations, défi numérique, etc.

Parce qu'elles entérinent la dévalorisation de l'enseignement supérieur, qui devient une variable d'ajustement de la recherche. Or, la situation de nombreuses universités publiques est particulièrement tendue et dégradée, et nous la dénonçons. Comment ne pas investir davantage dans les générations de demain ?

Parce qu'elles ne feraient que précariser davantage la recherche en multipliant les postes contractuels plutôt que de créer des postes pérennes indispensables à une recherche fondamentale de qualité. Cela est d'autant plus inquiétant compte tenu de la réforme de l'assurance-chômage et de la réforme des retraites en cours, qui fragilisent considérablement les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Parce qu'elles ne prennent pas en compte les effets pervers bien connus des financements par projet, qui peuvent conduire à mettre plus de ressources dans le management de la recherche que dans la recherche elle-même.

Parce qu'elles ne préconisent pas les formes d'évaluation auxquelles nous tenons : par les pairs, transparente et qualitative. Largement financés par l'argent public, il nous semble normal d'être évalués régulièrement et de rendre des comptes, mais encore faut-il s'accorder sur les critères et sur les rythmes, et ne pas creuser les inégalités existantes.

Par conséquent, nous nous opposerons à une loi fondée sur les propositions inadaptées de ces rapports et nous associons aux mobilisations en cours dans l'enseignement supérieur et la recherche.